



**ADLFI. Archéologie de la France -  
Informations**  
une revue Gallia  
Bretagne | 1998

---

## Saint-Malo – Place des frères Lamennais 2

Fouille préventive (1998, 1999)

Stéphan Hinguant, Jean-Noël Guyodo et Gwenaëlle Hamon

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/23746>  
ISSN : 2114-0502

### Éditeur

Ministère de la Culture

### Référence électronique

Stéphan Hinguant, Jean-Noël Guyodo et Gwenaëlle Hamon, « Saint-Malo – Place des frères Lamennais 2 » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Bretagne, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/23746>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Saint-Malo – Place des frères Lamennais 2

Fouille préventive (1998, 1999)

Stéphan Hinguant, Jean-Noël Guyodo et Gwenaëlle Hamon

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

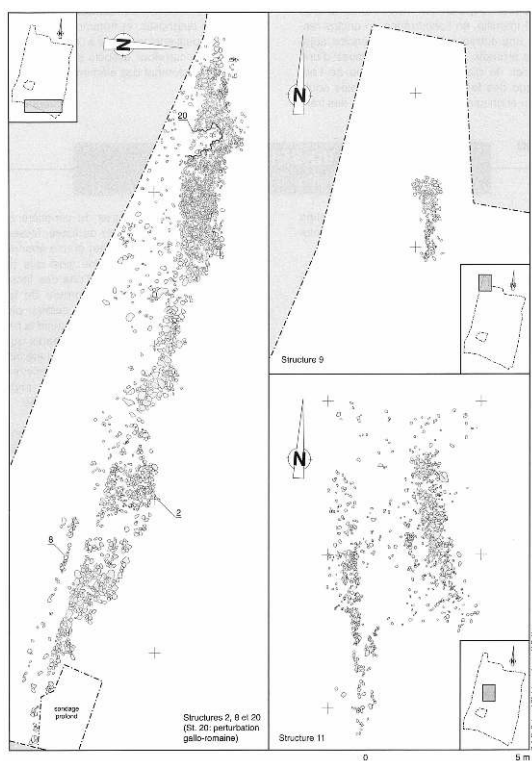
Organisme porteur de l'opération : Afan

- 1 Un projet de construction d'un parking souterrain, dans la ville close de Saint-Malo, est à l'origine d'une intervention archéologique préventive qui s'est déroulée du 26 octobre 1998 au 15 janvier 1999. Sur plus de 1 500 m<sup>2</sup>, un sol ancien est scellé par un niveau de sable dunaire naturel plus ou moins épais jusqu'à 1,20 m, lui même surmonté de couches successives post-médiévales ou modernes correspondant à des niveaux de jardins ou de place publique. Contrairement à toute attente, compte tenu du milieu urbain, aucune perturbation ne vient percer le paléosol dont l'homogénéité est remarquable. Sur 10 à 30 cm d'épaisseur jusqu'au substrat gneissique, il recèle des vestiges attribués à la culture campaniforme. Malgré l'étendue du décapage, peu de vestiges immobiliers ont cependant pu être mis au jour et la richesse du site est avant tout liée à la densité du matériel lithique et céramique. Quelques structures en creux sont identifiées, dont un foyer, une petite tranchée linéaire correspondant probablement à l'emplacement d'une palissade, trois fosses oblongues (extraction d'arène?), quelques trous de poteaux dont l'agencement ne dessine aucun plan particulier, et un petit réseau de tranchées curvilignes lui même énigmatique. Surmontant certaines de ces excavations, trois empierrements plus ou moins imposants caractérisent l'habitat. Le plus grand, au sud du décapage, mesure 25 m de longueur et 1,50 m de largeur. Orienté est-ouest, il se poursuit d'ailleurs hors emprise en adoptant un tracé très légèrement courbe. Une section nous montre que trois ou quatre lits de blocs s'inscrivent dans un fossé peu profond, donnant à la structure un aspect régulier et remarquablement bien agencé. Substruction de bâtiment, limite

d'enceinte ? La fonction de l'ensemble reste problématique même si une coupe stratigraphique à l'extrémité orientale nous montre que l'empierrement est surmonté d'un talus de terre arasé, lui-même doublé par un autre talus parallèle, qui semblent marquer deux états d'une même limite spatiale. Au centre du décapage, deux bandeaux de cailloutis parallèles, orientés nord-sud, sur 8 m de longueur et 1 m de largeur, sont séparés par un espace « vide » de 2 m. Un lit unique de blocs reposant sur le sol ancien constitue cet ensemble qui rappelle en tous points celui mis au jour sur le site d'habitat campaniforme de Digulleville (Manche) et interprété par les auteurs (F. Letterlé et G. Verron) comme la base de murs d'un bâtiment. Au nord et en bordure du décapage, un dernier bandeau de cailloutis similaire, dans le même axe, soulignerait un autre bâtiment (?).

- 2 Le matériel archéologique recueilli fait état de 4 831 pièces lithiques (75,603 kg) dont 4 127 (23,449 kg) taillées et 2 426 tessons de céramique (avec un NMI de 68), répartis sur la totalité de la surface étudiée (sondages de diagnostic compris). Des concentrations apparaissent néanmoins, la répartition spatiale des objets montrant par exemple un net effet de paroi au niveau de la tranchée palissadée. De même, les remontages ou associations de pièces (en particulier lithiques) confirment sans équivoque l'homogénéité du sol en place. L'assemblage lithique se caractérise par un débitage sur enclume quasi exclusif, la matière première correspondant pour l'essentiel à des galets de silex côtiers difformes de petits modules. Plusieurs séquences complètes signalent un débitage sur le site même. L'outillage, inférieur à 3 % du corpus, se compose essentiellement de grattoirs, les autres types étant très faiblement représentés (pièces esquillées, racloirs, perçoirs, coches, tronçatures, armatures...). On compte également une vingtaine d'enclumes, quelques percuteurs et du matériel de mouture (fragments de meule, broyeurs, lissoirs), deux polissoirs et de probables fragments de bracelets ou brassards d'archer. D'autres roches locales (quartz, grès, grès lustré, dolérite...) ainsi que quelques galets issus de terrasses fluviales (Normandie ?) ont parfois été employés. Aucune forme céramique complète n'a été recueillie. Très fragmentée, la production présente deux groupes principaux, l'un à pâte aux inclusions abondantes et grossières, comptant les tessons les plus épais, l'autre au dégraissant beaucoup plus petit, concernant plutôt la céramique fine aux surfaces polies. Les bords sont plutôt droits ou éversés, les fonds plats, parfois légèrement débordants. Les décors (5) sont digités ou réalisés au peigne, voire plutôt à la coquille (cardium) et présentent les habituelles lignes ou triangles organisés en bandes. On compte également une forte proportion de cordons de section triangulaire ou ronde appliqués juste sous le bord. Parmi les autres vestiges récoltés, mentionnons un lot d'une vingtaine de fragments osseux, relativement bien conservés (cerf ? bovin, mouton ? détermination en cours), et des coquillages marins (huîtres, patelles, littorines, moules...), probables reliefs culinaires.
- 3 Comme pour le site de Digulleville, c'est avec les habitats campaniformes de la façade atlantique qu'il faut rechercher des comparaisons, probablement dans une phase tardive « épimaritime ». Malgré l'indigence des charbons de bois recueillis, une série de datations <sup>14</sup>C est en cours, de même que seront engagées plusieurs analyses archéoscientifiques (micromorphologie, archéozoologie, malacologie, sédimentologie...).

Fig. 1 – Plan des structures empierrées F2, FB, F9 et F11



DAO : S. Jean.

## INDEX

**Année de l'opération :** 1998

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtwpx5MU2hlw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkqIH5Frqnw>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt3mRoFpVScB>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt4pWA52r12B>

## AUTEURS

**STÉPHAN HINGUANT**

Afan